

Arrondissement de Sarcelles
SN

DECISION DU MAIRE n°D- 439 -2024

Modification n°2 – Marché de travaux de construction du complexe sportif Didier Vaillant – Lot n°13 : PAYSAGE (Marché n° 2023/27)

Madame La Maire de la Commune de VILLIERS LE BEL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et suivants,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2024 portant élection de Madame Djida DJALLALI-TECHTACH en qualité de Maire,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2024 portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire,

VU l'arrêté n°A-447-2024 du 12 décembre 2024 portant délégation à Madame Laetitia KILINC en matière de marchés publics,

VU la décision n° 2024/83 en date du 21 mars 2023 autorisant la signature du marché de travaux de construction du complexe sportif Didier Vaillant – Lot n°13 : PAYSAGE entre la Ville de Villiers-le-Bel et le groupement UNIVERSAL PAYSAGE (mandataire) – RECRE'ACTION (cotraitant), sis 8, rue Philippe Lebon - 77500 CHELLES (adresse du mandataire),

VU la modification n°1 audit marché

CONSIDERANT la nécessité de prolonger le délai d'exécution des travaux jusqu'au 4 avril 2025,

DECIDE

Article 1 – Il sera conclu une modification n°2 au marché n°2023/27 de travaux de construction du complexe sportif Didier Vaillant – Lot n°13 : PAYSAGE avec le groupement UNIVERSAL PAYSAGE (mandataire) – RECRE'ACTION (cotraitant), ayant pour objet de prolonger le délai d'exécution des travaux jusqu'au 4 avril 2025.

Article 2 –La modification n°2 n'a pas d'incidence financière sur le montant initial du marché.

Article 3 - La présente modification n°2 prendra effet dès la notification.

Article 4 –Le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et dont une copie sera remise à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

A Villiers le Bel, le **30 DEC 2024**

Madame La Maire,
Djida DJALLALI-TECHTACH

Pour Madame la Maire
L'Adjointe déléguée
Laetitia KILINC

